



Grenoble, le 3 février 2023

## LE LABORATOIRE VÉTÉRINAIRE : LA SANTÉ PUBLIQUE EN JEU

Le Président du Département Jean-Pierre Barbier et le Vice-président délégué en charge du laboratoire départemental et de la santé animale, Jean Papadopulo, ont présenté ce matin les activités du laboratoire vétérinaire départemental. Outil stratégique de proximité au service de la santé publique, ce service du Département joue un rôle essentiel à la fois pour la santé animale et pour la sécurité alimentaire.

Le laboratoire vétérinaire départemental met en œuvre les programmes imposés par l'État en matière de surveillance sanitaire des cheptels, d'une part, et de contrôle de la production alimentaire, d'autre part. En Isère, il est le seul laboratoire à intervenir en matière de santé animale liée à l'élevage agricole. En matière d'hygiène alimentaire, il est le seul laboratoire public, d'autres laboratoires privés existant en ce domaine.

En matière d'hygiène alimentaire et de protection du consommateur, le laboratoire est chargé :

- de l'évaluation et du suivi de la qualité bactériologique des produits tout au long de la chaîne de fabrication et de distribution des aliments, en particulier dans les ateliers de production fermière et dans les restaurants des collèges du département ;
- des analyses officielles demandées par la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP).

Les techniciens préleveurs réalisent des audits et dispensent du conseil et des formations à différents acteurs publics et privés : aux 8 cuisines mutualisées des collèges, aux éleveurs et producteurs fermiers, aux abattoirs, au Groupe de Défense Sanitaire (GDS) de l'Isère...

A l'interface entre les services de l'Etat, les producteurs fermiers et leurs groupements (APFI, GDS...) et les acteurs de la restauration collective, le laboratoire joue ainsi un rôle majeur dans le développement de circuits de proximité et l'approvisionnement local de la restauration avec une qualité sanitaire garantie, en particulier dans le cadre du projet visant 100 % de produits locaux ou bio dans les restaurants des collèges du Département d'ici à 2028.

En matière de santé animale, le laboratoire vétérinaire départemental assure une veille sanitaire et propose une prestation globale aux éleveurs (autopsie, bactériologie, parasitologie, sérologie et biologie moléculaire). Les cheptels domestiques du département de l'Isère comptent 150 000 bovins, 47 000 ovins et 10 000 caprins. Il mène cette veille à travers :

- le dépistage et la surveillance des maladies animales réglementées ou permettant aux élevages d'obtenir une certification (prophylaxie) ;
- le dépistage et la surveillance des maladies animales non réglementées, notamment à l'initiative des éleveurs du Groupement de défense sanitaire (GDS) ;



- l'épidémiologie-surveillance, qui comprend la surveillance de l'état sanitaire et des causes de mortalité de la faune sauvage avec l'Office français de la Biodiversité (OFB) et la Fédération départementale des chasseurs de l'Isère ; des prélèvements dans le cadre de suspicion d'épizooties majeures (par exemple, la grippe aviaire) avec l'Etat ; et la participation à des réseaux d'épidémiologie-surveillance (par exemple, la surveillance des résistances aux antibiotiques des bactéries isolées des animaux) ;
- la collecte des prélèvements auprès des vétérinaires et leur transport au laboratoire ;
- des dépistages à l'interface entre santé animale et hygiène alimentaire (par exemple, le dépistage des larves de trichines dans les viandes de porcs, sangliers et chevaux à l'abattoir avant commercialisation et le dépistage des salmonelles en élevage aviaire).

Les Départements de l'Isère et de la Savoie ont engagé depuis plusieurs années un processus de mutualisation de leurs laboratoires.

*« Le laboratoire vétérinaire départemental est essentiel en Isère aussi bien pour la veille constante qu'il mène dans les élevages, analyses qu'il est le seul à réaliser dans le département, que dans le domaine de la sécurité alimentaire. Le Laboratoire travaille par exemple avec les cantines de nos collègues. Il réalise prélèvements et analyses des plats, et forme nos personnels des cantines. C'est véritablement un outil de santé publique, de protection des populations, fiable et de proximité »,* souligne Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

*« Dans le domaine de la santé animale, le Laboratoire est le seul à réaliser une veille en Isère et il travaille pour tous les élevages, mêmes les plus petits et les plus éloignés. Il est ainsi fondamental pour le bien-être animal, la pérennité des élevages et des productions locales, mais aussi pour permettre aux agriculteurs de développer les circuits courts et de monter en gamme en transformant leurs produits »,* insiste Jean Papadopulo, Vice-président délégué en charge du laboratoire départemental et de la santé animale.

## Contact Presse

Claire Martin : 06 86 69 98 01 - [claire.martin@isere.fr](mailto:claire.martin@isere.fr)